

Commentaire sur un article de la Constitution

Par **Skarka**, le **20/10/2018** à **11:04**

Bonjour,

J'ai mon premier commentaire de texte à faire de l'année et j'aimerais avoir un avis sur mon plan, personnellement je le trouve un peu bancal, j'ai regardé sur internet pour essayer de me faire une critique de mon plan mais j'ai trouvé que ceux d'internet ne se rapprochaient pas du tout de mon travail notamment à cause de la problématique et qu'il est donc impossible de comparer.

Le texte que je dois commenter est extrait de l'article 3 de la Constitution de 1958 : "La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum"

Ma problématique est celle-ci : en quoi cet article illustre le fait que la souveraineté française est en réalité une conciliation entre souveraineté nationale et populaire ?

Pour l'instant voici mon plan :

I- La souveraineté nationale : inspiration de la souveraineté française

A- la théorie de la souveraineté nationale comme point d'appui

je développe la théorie de la souveraineté nationale et j'explique brièvement ce qu'est le régime représentatif

J'avance aussi le fait que la souveraineté française n'est pas un calque de la souveraineté nationale notamment avec la non application du suffrage censitaire

B- l'exercice des représentants comme modélisation de la souveraineté nationale

Je resserre mon propos précédent en me servant en fait de l'article. L'exercice des représentants permet de modéliser la souveraineté nationale, c'est un exemple concret de comment est mise en œuvre cette souveraineté au sein de la France.

je nuance mon propos en ouvrant sur l'article 27 "tout mandat impératif est nul " => c'est faux de dire que la souveraineté appartient au peuple si les représentants ne sont pas tenus de respecter leurs promesses électorales.

II- Une souveraineté française : conjonction de deux souverainetés

A- La théorie de la souveraineté populaire comme alimentation de la souveraineté française

j'explique à présent ce qu'est la souveraineté populaire de manière brève en appuyant sur le fait que Rousseau lui même concède l'impossibilité d'une telle souveraineté sur de grands États en terme de population : le référendum est donc un moyen de souveraineté populaire adapté à la France

Le peuple est un élément concret, contrairement à la nation, il peut donc exprimer sa volonté à travers ce référendum

B- Un régime particulier conséquence d'une souveraineté aux deux volets

Ici j'explique que la souveraineté française est une conjonction des deux souverainetés et que ce qui pourrait s'apparenter à une confusion dans l'écriture de l'article : souveraineté NATIONALE qui appartient AU PEUPLE est en réalité une volonté de lier ces deux souverainetés

j'évoque enfin le régime semi représentatif comme conséquence de ces souverainetés liées mais je nuance tout de même mon propos en rappelant que le régime français n'est pas seulement une inspiration de ces deux modèles de souveraineté en rappelant que le suffrage français ne répond à aucun des deux modèles.

Voilà, j'ai essayé de détailler au maximum mes idées car j'ai parfois l'impression que mes titres manquent de clarté.

Pouvez-vous me donner un avis ?

Je vous remercie d'avance [smile9]

Par **LouisDD**, le **25/10/2018** à **11:58**

Salut

Le plan est pas mal, mais je pense qu'il manque un aspect critique sur la différence entre ce que dit le texte et la pratique : peu de référendum, une contestation de plus en plus grande des représentants de la nation...

A plus

Par **Skarka**, le **25/10/2018** à **13:26**

Bonjour,

Merci pour cette réponse.

C'est vraiment une bonne idée d'ouvrir sur l'application en faits de cet article, merci beaucoup, je pense rajouter cette idée à la fin de mon commentaire

Par **Skarka**, le **05/11/2018** à **19:06**

Bonsoir,

Alors je ne sais pas s'il est autorisé de donner les résultats. Je pense que ça pourrait aider d'autres personnes qui rencontreront dans l'avenir des difficultés pour commenter cet alinéa. J'ai eu pour appréciation que mon plan était très bon et qu'il offrait de bonnes réflexions. Cependant, il m'a été reproché que mes titres s'apparentent trop à ceux d'une dissertation. Au final, j'ai eu une très bonne note, supérieure à 15.

Merci pour l'aide apportée

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/11/2018** à **07:46**

Bonjour

Merci pour ce retour

Je vous félicite pour cette excellente note !